

27 JANVIER 2016

AG/PAL/1358

Comité des droits inaliénables du peuple palestinien: M. Ban Ki-moon appelle à des mesures pour rapprocher Israéliens et Palestiniens vers la paix

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,
375e séance – après-midi

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

COUVERTURE DES RÉUNIONS

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a ouvert, cet après-midi, les travaux pour l'année 2016 du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, en invitant celui-ci à prendre des mesures constructives et utiles en vue de rassembler les parties israélienne et palestinienne vers une paix durable.

Avant d'examiner le programme de travail pour 2016, les membres du Comité ont réélu à l'unanimité à sa présidence, M. Fodé Seck, du Sénégal, ainsi que les membres de son bureau.

Saluant ces réélections, le Secrétaire général a rappelé le rôle important que joue le Comité afin que les droits inaliénables du peuple palestinien soient préservés et qu'il demeure sous les feux de l'actualité alors que les crises continuent de faire rage au Moyen-Orient.

Comme la veille, lors d'un [débat public](#) du Conseil de sécurité consacré à la situation au Moyen-Orient, M. Ban a fermement condamné toutes les attaques qui prennent pour cibles des civils et a exprimé ses inquiétudes face aux heurts entre Palestiniens et les Forces de sécurité israéliennes.

Il a également réitéré sa position ferme vis-à-vis des colonies de peuplement, qui sont illégales aux yeux du droit international et qui sapent la solution à deux États, et a invité Israël à prendre des mesures pour améliorer la vie des Palestiniens.

Le Secrétaire général a aussi souligné la nécessité pour l'Autorité palestinienne de s'opposer à toute incitation, d'améliorer la gouvernance et de réunir Gaza et la Cisjordanie sous une seule et même autorité.

« Tous ces points doivent être dits et répétés », a-t-il poursuivi, en disant comprendre les raisons pour lesquelles la situation des Palestiniens demeure difficile. « Ils ont entendu cela tellement de fois auparavant », a-t-il ajouté. « Ils en ont assez de l'occupation. Ils sont frustrés par les problèmes rencontrés au quotidien. Ils voient les colonies s'étendre et ils perdent toute foi en la capacité de leurs dirigeants à atteindre une réconciliation nationale et à réaliser leur rêve », a-t-il dit.

Le Secrétaire général a rappelé qu'en un demi-siècle d'occupation, la vie des Palestiniens n'avait pas changé. « Leurs enfants sont devenus des grands-parents. Nous publions des déclarations, nous exprimons notre préoccupation et notre solidarité mais leur vie n'a pas changé », a-t-il répété.

Le Secrétaire général a encore réaffirmé l'engagement des Nations Unies à créer les conditions qui permettent aux parties de reprendre des négociations et a encouragé le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien à prendre des mesures constructives et utiles pour rassembler les parties et atteindre l'objectif commun d'une paix durable.

M. Seck a ensuite brièvement énuméré quelques faits nouveaux, intervenus depuis la dernière réunion du Comité, le 23 novembre 2015, notamment l'adoption par l'Assemblée générale des quatre (4) résolutions qu'il a l'habitude de lui présenter et qui réaffirment la responsabilité dont l'Organisation reste investie à l'égard de la question de la Palestine, tant que celle-ci n'est pas réglée sous tous ses aspects.

L'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Riyad Mansour, a, pour sa part, accueilli avec satisfaction la position de principe exprimée hier et aujourd'hui par le Secrétaire général. « Vous avez déclaré que l'on ne peut pas accepter que rien ne soit fait en 2016 sur la question palestinienne », a-t-il dit, en saluant le courage de tels propos.

L'Observateur a ensuite insisté sur la nécessité d'explorer d'autres pistes. Il a estimé qu'une volonté existait de surmonter les obstacles et de faire de 2016 l'année des progrès en vue de préserver la solution à deux États. Il a précisé que les deux parties seraient les premières bénéficiaires de cette solution.

Les Palestiniens feront tout ce qui en leur pouvoir pour préserver cette solution, a-t-il affirmé, en précisant que, lorsque la Palestine sera un État indépendant, des rues dans des villes palestiniennes porteront le nom du Secrétaire général.

Le Comité a, de même, approuvé son [programme de travail](#) pour l'année 2016*, ainsi que le programme de travail de la table ronde des Nations Unies sur les aspects juridiques de la question de Palestine, qui se tiendra à Amman du 15 au 17 mars 2016.

Les membres du Comité ont également pris note du rapport sur la Réunion internationale sur la question de Jérusalem, tenue les 14 et 15 décembre 2015, et le Forum de la société civile sur la question de Palestine, tenu le 16 décembre 2015 à Jakarta, qui a été présenté par M. Grima, membre de la délégation du Comité.

Ont été réélus aujourd'hui au Bureau du Comité Mme María Rubiales de Chamorro (Nicaragua) et MM. Mahmoud Saikal (Afghanistan), Rodolfo Reyes Rodríguez (Cuba), Desra Percaya (Indonésie), Christopher Grima (Malte), Wilfried I. Emvula (Namibie) et Christopher Grima (Malte), aux fonctions de rapporteur.

La prochaine réunion du Comité sera annoncée dans le *Journal des Nations Unies*.

*[/AC.183/2016/L.2](#)

